

**MESSAGE DE M. MICHEL DELEBARRE, PRÉSIDENT DE CITES UNIES FRANCE,
MEMBRE DU COMITÉ DES RÉGIONS,
MEMBRE DE CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS (CGLU)
*Maire et Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque (France)***

Conférence internationale de soutien au développement du Mali Bruxelles, 15 mai 2013

Monsieur le président de la République du Mali,

Monsieur le président de la Commission européenne,

Monsieur le président de la République française,

Mesdames et Messieurs, dirigeants et représentants des Etats partenaires du Mali,

Monsieur le président du Comité des régions,

Mesdames et Messieurs, représentants des organisations multilatérales, interétatiques et de l'ensemble des partenaires techniques et financiers du Mali,

Mesdames et Messieurs, représentants de la société civile malienne, en particulier des femmes maliennes,

Mesdames et Messieurs, représentants des gouvernements locaux et autorités locales,

Mesdames et Messieurs les participants,

C'est avec un immense honneur que je me présente ici devant vous, au côté du président de l'Association des Municipalités du Mali, porte-parole des communes, cercles, régions et associations nationales des collectivités maliennes.

Le Mali nous offre aujourd'hui une occasion unique de représenter les collectivités françaises et du monde, engagées de longue date auprès de leurs homologues maliennes, de faire évoluer les modes d'action pour une sortie de crise définitive.

Nous souhaitons vivement, avec les associations maliennes d'élus, que la conférence d'aujourd'hui confirme ce choix historique et stratégique.

En tant qu'élu local français, je suis porteur des valeurs et de l'engagement des collectivités françaises auprès de leurs homologues maliennes ; mais en tant que membre du Comité des régions qui nous accueille aujourd'hui et président de Cités Unies France, je souhaite avant tout dire qu'il s'agit d'une extraordinaire mobilisation européenne et mondiale des collectivités territoriales et des autorités régionales et locales !

Oui c'est une mobilisation européenne et mondiale, fidèle aux valeurs de solidarité entre collectivités, prônées par Cités et Gouvernements Locaux Unis, les « Nations Unies des pouvoirs locaux ».

Depuis le 22 mars 2012, par un plaidoyer politique de chaque instant, par un soutien humain, moral et financier, cette mobilisation a été portée à la connaissance des collectivités maliennes, de l'Etat malien et de nos Etats respectifs.

Lors d'Africités en décembre 2012, ou bien encore lors de la conférence du 19 mars dernier à Lyon, sous la co-présidence de notre Ami Jean-Jack QUEYRANNE, les collectivités ont clairement indiqué leur volonté d'être des piliers de la paix et du développement au Mali.

Nous sommes convaincus que : **« la sortie de crise passera par la décentralisation », c'est par la reconnaissance forte et irréversible du rôle incontournable des autorités locales et de toutes les forces vives du pays que nous réussirons cette sortie de crise.**

Tout cela se déroule avec une **volonté commune d'associations canadiennes, néerlandaises, françaises des collectivités locales**, de s'inscrire dans le plan d'actions prioritaires proposées par les associations maliennes de collectivités.

Au-delà du plaidoyer, de la mobilisation pour les objectifs partagés de paix, de sécurité et de développement, l'enjeu est à la concrétisation des effets à court, moyen et long terme.

Les effets que nous attendons, Mesdames et Messieurs [les dirigeants], ce sont ceux :

d'une bonne gouvernance de l'aide publique au développement,

de transparence et d'efficacité de cette aide,

de la mise en place d'un processus de dialogue à des fins de réconciliation,

de la prise en compte réelle du **rôle des femmes maliennes.**

Nous sommes convaincus que pour atteindre ces effets, **nous devons prendre dès aujourd'hui les décisions :**

- Qui reconnaissent les collectivités maliennes comme le point d'entrée de l'aide internationale, par un soutien budgétaire direct passant par le mécanisme malien qui est le fonds national d'appui aux collectivités territoriales (FNACT);
- Qui permettent aux collectivités maliennes d'assumer leurs compétences, en vue d'une relance rapide des services de base (santé, éducation, eau, assainissement, électricité, etc, ...)
- Qui garantissent la traçabilité des fonds et le respect de la neutralité n'excluant aucune communauté
- Qui permettent aux associations faïtières des collectivités territoriales maliennes, par un appui institutionnel, d'assumer les missions attendues par leurs membres
- Qui évitent que ces associations soient, en fin du compte, marginalisées dans le processus

Mesdames et Messieurs, enfin, en lien avec les ONG, les organisations de la société civile, la diaspora et les acteurs économiques, nous espérons des décisions **qui intégreront les collectivités territoriales et leurs associations faïtières dans la conception, la coordination et le suivi des programmes de cette coopération internationale.**

Nous, autorités locales et régionales, devons gagner la Paix, nous en sommes les premières actrices !

Merci de votre attention